



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

résistants

Question écrite n° 28832

Texte de la question

M. Albert Facon appelle l'attention de M. le secrétaire d'État aux anciens combattants sur la question des réparations dues à la région Nord-Pas-de-Calais. En effet, alors que cette région a connu les plus grands préjudices pendant la Seconde Guerre mondiale, elle n'a jamais bénéficié de réparations, de suites judiciaires ou même de repentance. Les faits qui s'y sont produits ne doivent être ni ignorés ni oubliés. Bien souvent, s'agissant de l'histoire et de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale et de la résistance, il n'est fait état que de la résistance seconde, celle qui s'est affirmée après fin 1942-début 1943. La Résistance première, celle qui a commencé dès 1940 dans la région du Nord-Pas-de-Calais, tend à être oubliée. Or, il s'agit d'une résistance populaire, massive, déterminée, précocement et durement réprimée. En outre, cette région a subi des destructions et des exactions plus cruelles que partout ailleurs. En mai 1940, les combats et les bombardements ont provoqué des dégâts immenses. La moitié des soldats français tués pendant la campagne de France (mai-juin 1940) ont péri sur son sol. Les Allemands se sont livrés à d'innombrables atrocités contre la population civile et le total des victimes a dépassé celui d'Oradour. Par la suite, les prélèvements en hommes et en biens ont été énormes. Quant à la répression, elle se chiffre à un millier de fusillés, à trois mille morts en déportation, à des arrestations massives... Or, ces événements sont restés ignorés de la plupart des Français et les archives en portent à peine la trace. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour qu'enfin, justice soit rendue aux combattants et aux victimes du Nord-Pas-de-Calais.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'État aux anciens combattants tient à préciser que la région Nord - Pas-de-Calais n'est pas ignorée de la politique de mémoire, et singulièrement des actions dédiées à la mémoire de la Résistance. En effet, la revue « Les chemins de la mémoire » ainsi qu'une plaquette de la collection « Mémoire et citoyenneté » ont été consacrées, en 2001, à la grève des mineurs du Nord - Pas-de-Calais de mai-juin 1941. De plus, dans le cadre des « relais de la mémoire », opération qui s'est déroulée sur différents sites le 18 juin dernier, le lieu emblématique choisi pour la région Nord - Pas-de-Calais a été la maison natale du général de Gaulle. Celle-ci fait, par ailleurs, l'objet d'une rénovation soutenue par l'État. L'année 2004 verra, en outre, la parution d'un guide du tourisme de mémoire pour le territoire du Nord - Pas-de-Calais. Il convient encore de préciser qu'une convention d'intention a été signée par le secrétaire d'État aux anciens combattants et par chacun des présidents du conseil régional, du conseil général du Pas-de-Calais et de la communauté d'agglomération en vue de la restauration par l'État de la nécropole de Notre-Dame-de-Lorette et de la valorisation du site par les collectivités locales, dont les travaux se poursuivront en 2004. Enfin, le ministère soutient de manière continue des projets initiés par l'association « la Coupole » à Saint-Omer. Ces initiatives témoignent que la région Nord - Pas-de-Calais n'est pas oubliée dans le cadre des actions de mémoire entreprises et soutenues par le secrétaire d'État aux anciens combattants.

Données clés

Auteur : [M. Albert Facon](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (14^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28832

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 24 novembre 2003, page 8886

Réponse publiée le : 3 février 2004, page 845